

'Les écogestes c'est pas si compliqué !'

Le **Département de Vaucluse** vient d'éditer un guide '**Les écogestes c'est pas si compliqué**'. **Mission ? Sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement en s'appuyant sur un guide aussi attractif que pratique.**

Eloïse, Benoît, Maya et Hector forment la famille 'Bongeste'. Leur crédo ? Adopter les bons réflexes au quotidien pour préserver l'environnement tout en dorlotant leur porte-monnaie. C'est ainsi que la petite tribu prodigue 50 conseils et astuces au gré d'un guide de 40 pages à destination du grand public. .

L'enjeu ?

Changer de mode de fonctionnement dans la vie de tous les jours en agissant sur sa propre consommation d'énergie, adopter les déplacements doux, mener la chasse au gaspillage à la maison, dans l'alimentation, en s'adonnant à la réparation de matériel et aussi à l'achat de produits de seconde main... Le guide, très pratico-pratique, détaille toutes les actions à mettre en œuvre à la maison, au travail, à l'école...

Ecocitoyenneté

C'est dans le cadre de sa démarche Agenda 21 que le Département diffuse sa nouvelle brochure 'Les écogestes'. Le support pédagogique est ponctué d'exemples concrets pour préserver cadre de vie et planète. La brochure est disponible aux accueils du Conseil départemental et téléchargeable sur www.vaucluse.fr

Bon à savoir

Chauffe-eau solaire, chaudière à bois, rénovation thermique... Le Conseil départemental propose aux particuliers des aides aux travaux pour la rénovation thermique et la transition énergétique. Par ailleurs, les ménages en situation de précarité énergétique peuvent être conseillés par un intervenant spécialisé. Il soutient aussi la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat qui accompagne les particuliers et les copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement, tout en mettant en lien les acteurs de la filière (bâtiment, immobilier, secteur bancaire...) Par ailleurs, le Département est engagé dans le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique), programme national permettant d'améliorer le confort thermique des logements et bâtiments. Enfin, il propose des ateliers « Econovie », organisés dans ses Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS). L'occasion pour les familles d'apprendre à mieux maîtriser leur budget, en particulier sur les postes « alimentation » et « énergie », grâce à une série de conseils.



Ecrit par Echo du Mardi le 29 avril 2021

Ma prime rénov' pour tous !

Lancée le 1er janvier 2020, [MaPrimeRénov'](#) remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020. MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Objectif : 500 000 rénovations énergétiques pour cette année 2021.

www.maprimerenov.gouv.fr